

République Française**Ville de Draguignan****N° 2023-212**

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	38

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME /CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/ CP)
PRÉVISIONNELS 2024**

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 13 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 décembre à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, DANIELLE ADOUX COPIN, STÉPHAN CÉRET JACQUET, BERNARD BONNABEL, ALAIN VIGIER, BRUNO SCRIVO, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, FRANCK GRIGOLO, FREDERIC RENAULD

PROCURATIONS :

SOPHIE DUFOUR pouvoir à CHRISTINE NICCOLETTI, BRIGITTE DUBOIS pouvoir à ALAIN HAINAUT, HUGUES BONNET pouvoir à GRÉGORY LOEW, LISA CHAUVIN pouvoir à CHRISTINE PRÉMOSELLI, MARIE-CHRISTINE GUIOL pouvoir à SYLVIE FRANCIN, MICHEL PONTE pouvoir à DANIELLE ADOUX COPIN, ANNE-MARIE COLOMBANI pouvoir à ÉVELYNE LORCET, CHRISTIAN MAMECIER pouvoir à SYLVIANE NERVI SITA, LAURELINE AUBOURG BASTIANI pouvoir à MAGALI TROIN DAL VECCHIO, RENÉ DIES pouvoir à JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU pouvoir à JEAN-DANIEL SANTONI

ABSENTS :

PHILIPPE SCHRECK

Secrétaire de Séance : GRÉGORY LOEW

Publié le : 21 DEC. 2023

RAPPORTEUR : FRANÇOIS GIBAUD

Par délibération n° 2021-192, le Conseil Municipal du 15 décembre 2021 avait approuvé les autorisations de programme/crédits de paiement (AP/CP) prévisionnels 2022.

Il est rappelé que cette délibération avait créé huit autorisations de programme ci-après, se subdivisant elles même, le cas échéant, en sous-programme :

- AP/CP n° 1 : Politique éducative et scolaire,
- AP/CP n° 2 : Transition énergétique,
- AP/CP n° 3 : Agenda d'Accessibilité Programmée,
- AP/CP n° 4 : Programme Action Cœur de Ville,
- AP/CP n° 5 : Equipements sportifs et d'activités structurants,
- AP/CP n° 6 : Voirie hors centre-ville
- AP/CP n° 7 : Lutte contre l'inondabilité,
- AP/CP n° 8 : Transition numérique

Compte tenu de l'approbation du budget primitif 2024 au cours de cette même séance, il est proposé de mettre à jour le tableau des AP/CP, en inscrivant les crédits de paiement 2024 tels qu'ils viennent d'être votés au budget 2024.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,

Par 31 voix Pour,

Par 7 voix Contre (Mesdames Camille DIQUELOU et Christine VILLELONGUE, Messieurs Jean-Bernard MIGLIOLI, Jean-Daniel SANTONI, René DIES, Frédéric RENAULD et Franck GRIGOLO)

- Approuve les crédits de paiement 2024 pour les huit autorisations de programme/crédits de paiement telles qu'elles sont décrites dans le tableau joint en annexe.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Conseiller régional

Secrétaire de séance :

Tableau Autorisation de Programme/ Crédits de paiement (AP/CP) 2021 - 2030. CM du 13 décembre 2023

Tableau d'anticipation de l'investissement et du programme d'entretien des bâtiments publics (en € 2022)												
N°AP/CP	OBJET	CONTENU	MONTANT TOTAL TTC	BP 2022	BP 2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
AP/CP 1	Politique scolaire et éducative	AP/CP 1.1 Bâtiments scolaires	4 850 000	580 000	780 000	730 000	460 000	460 000	460 000	460 000	460 000	460 000
		- Mise en sécurité										
		- Désamiantage										
		- Traitement des cours d'école										
		- Traitement des façades										
		- Réfection des logements scolaires										
		AP/CP 1.2 Extension école des Ecureuils	1 832 000	1 422 000	410 000							
		AP/CP 1.3 Création restaurant scolaire école Giono	500 000		50 000	50 000	200 000	200 000				
		AP/CP 1.4 Extension des écoles	190 000				45 000	145 000				
		Total AP/CP 1 Bâtiments scolaires	7 372 000	2 002 000	1 240 000	780 000	705 000	805 000	460 000	460 000	460 000	460 000
AP/CP 2	Transition énergétique	AP/CP 2.1 Rénovation thermique des écoles	6 800 000	200 000	800 000	800 000	1 000 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
		AP/CP 2.2 Rénovation thermique des bâtiments	1 300 000				250 000	250 000	200 000	200 000	200 000	200 000
		- Centre Collomp	446 204	446 204								
		- Transition énergétique des chaufferies	810 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000
		Total AP/CP 2 Rénovation thermique des bâtiments	9 356 204	736 204	890 000	890 000	1 340 000	1 140 000	1 090 000	1 090 000	1 090 000	1 090 000
AP/CP 3	Agenda Accessibilité Programmé (Ad'AP)	AP/CP 3 Accessibilité des bâtiments et des espaces publics dont :	2 687 000	700 000	600 000	700 000	687 000					
		- Accessibilité des écoles et des bâtiments										
		- Accessibilité des voiries et trottoirs										
		Total AP/CP 3 Agenda d'accessibilité Programmé	2 687 000	700 000	600 000	700 000	687 000	0	0	0	0	0
AP/CP 4	Programme Action cœur de ville	AP/CP 4.1 Programme Action Cœur de Ville										
		- Subventions d'équipement OPAH-RU	1 096 000	200 000	150 000	46 000	100 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
		- Subvention d'équipement CRAC	1 138 000	138 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
		- Acquisitions de locaux commerciaux et en centre ancien	1 050 000	200 000	150 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
		- Réhabilitation des zones piétonne (République, Cisson, etc..)	3 525 000		1 500 000	2 025 000						
		- Mise en valeur des façades (compris dans l'enveloppe OPAH-RU)										
		- Opération RHI Roque Bauvezer	516 000		35 000	481 000						
		- Restructuration du bâti et des espaces du centre-ancien (concession d'aménagement	6 015 000		800 000	745 000	745 000	745 000	745 000	745 000	745 000	745 000
		AP/CP 4.2 Mise en valeur de l'ilot de l'horloge dont										
		- Rénovation du campanile et de la Tour de l'horloge										
		- Mise en valeur de l'ilot de l'horloge (inclus dans la concession	500 000		500 000							



Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés

**Berger
Levrault**

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MAIRIE DE DRAGUIGNAN

Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2023_212
Objet :	AUTORISATIONS DE PROGRAMME /CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/ CP) PRÉVISIONNELS 2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-13 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	083-218300507-20231213-2023_212-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 083-218300507-20231213-2023_212-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 2023-212.pdf Nom métier : 99_DE-083-218300507-20231213-2023_212-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	131.8 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 212-2 FINANCES - Tableau AP CP CM du 13 dec 2023.pdf Nom métier : 99_DE-083-218300507-20231213-2023_212-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	478.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 décembre 2023 à 09h16min52s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 décembre 2023 à 09h16min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 décembre 2023 à 09h17min34s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 décembre 2023 à 09h22min40s	Reçu par le MI le 2023-12-21